

2021

Bulletin Municipal de Rauret et ses villages



N°8

SOMMAIRE

Etat civil _____	2
Edito du Maire _____	3
Bilan comptable 2021 _____	4 - 5
Vie Communale _____	6 - 7
Communauté de Communes —	8 - 10
Travaux _____	11 - 19
Manifestations _____	20 - 25
Associations _____	26 - 30
Renseignements utiles _____	32

Edition 2022

Conception et mise en page : Lucie EYRAUD – secrétaire de mairie et les membres de la commission communication

Impression : Design création

Diffusion : Mairie de Rauret - 250 exemplaires

Crédits photos : Mairie de Rauret

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements à :

- Luc Renoux pour sa participation active à la communication de notre commune (l'Éveil) et à la relecture de ce bulletin.
- Gilbert Gibert pour son implication à faire vivre notre site internet pendant de nombreuses années.
- Aux associations pour leurs implications dans la vie de la commune, même si ces deux dernières années ont été difficiles.
- Aux annonceurs pour leur publicité dans le bulletin municipal.
- A nos co-financeurs (État, Région AURA, Conseil départemental, Europe) qui permettent la réalisation de nos projets.



ETAT CIVIL

- Reconnaissances prénatales : 2
- Naissances (hors commune) : 2
- Mariage : 0
- Décès : 1
- Transcriptions de décès : 2

Afin de se conformer aux nouvelles réglementations en vigueur, nous sommes conduits à anonymiser les données de l'État Civil. Ces informations sont néanmoins consultables sur demande en mairie.

Le Règlement Général sur la Protection des Données, texte entré en application le 25 mai 2018, a pour objectif de garantir le traitement et la circulation des données personnelles, ainsi les informations relatives à l'État Civil (noms, prénoms, dates des actes...) entrent sous le champ d'application de cette loi.

Groupama
la vraie vie s'assure ici

► **À COSTAROS :**
Place du marché

Tél. **09 74 50 31 44** Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 61 rue Talibout - 75009 Paris.

VINCENT
ST GERMAIN 04 71 03 05 88
LA SAUVETAT 04 71 08 21 44
YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
SAUGUES 04 71 77 80 08
LANGOGNE 04 66 69 04 71

NOUVEAU LIVRAISON
Granulés, vrac, ramonage
AdBlue LIVRAISON VRAC

Saarl JVF
4 stations à votre service
24h/24
7j/7
Tous carburants AdBlue

Floùs Charbons Granulés Lubrifiants
MOTUL Castrol

Vos bouteilles de gaz livrées chez vous!
06 66 88 84 90
top-service-estrie top-motul-prix

Au moment de mettre à l'impression ce bulletin municipal, l'actualité nous percute. L'Ukraine est victime d'une agression insupportable et la guerre entraîne ce pays dans le chaos et son peuple dans la désolation. Notre petite commune est touchée car nous connaissons tous ces mamans d'origine ukrainienne qui vivent à nos côtés et qui sont angoissées pour leurs familles et pour leur pays. Nous les assurons de notre soutien et notre solidarité.

Cette année encore, les restrictions sanitaires dues à la pandémie de la Covid n'ont pas permis de vous convier à un temps de rencontre à l'occasion des vœux de la municipalité. On nous annonce un retour à la vie quasi normale. Nous saisissons cette ouverture pour vous inviter à partager un moment de convivialité et d'échange.

Au cours de cette année 2021, vos élus ont assumé, avec abnégation, disponibilité et engagement, la gestion de notre petite commune.

Le budget de fonctionnement (salaires, assurances, énergies, entretien, ...) a été maîtrisé et en matière d'investissements l'année a été conforme à nos prévisions (200 000 euros) : mise aux normes de l'électricité de l'ancienne école de Jagonas, fin des travaux de l'ancien presbytère, achat de l'épareuse, reprise d'un mur de soutènement à Arquejols, remise en état de chemins ruraux, goudronnage de certaines voiries, ...

Des dossiers importants pour la vie quotidienne de la population ont été lancés : sous maîtrise communale pour l'adressage, sous maîtrise externe pour la pose d'une antenne de téléphonie mobile. Ces deux dossiers sont ou seront finalisés en 2022.

Pour cette nouvelle année, nous réaliserons la réfection de la route allant de Joncherette au carrefour de Loubignac et lancerons des projets dans le cadre du contrat ambition région (église et enceinte du cimetière, ...). Nous lancerons également les travaux préconisés dans l'arrêté préfectoral suite à la DUP de Jonchères.

Au nom du conseil municipal, je souhaite que 2022 marque la reprise de la vie sociale et l'organisation de manifestations par les associations et notamment par le comité des fêtes.

Bien à vous.



Gérard GAYAUD, Maire de Rauret

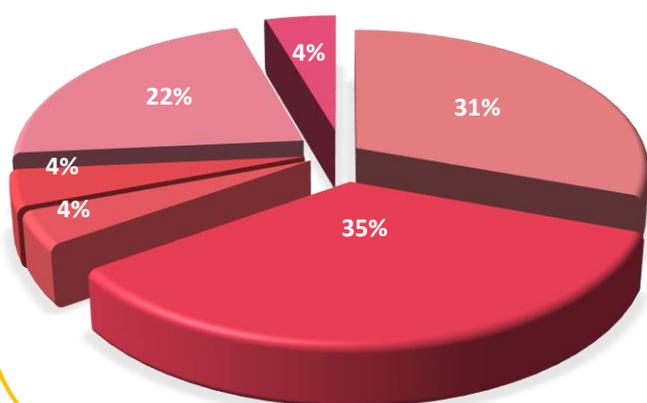


BUDGET PRINCIPAL

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

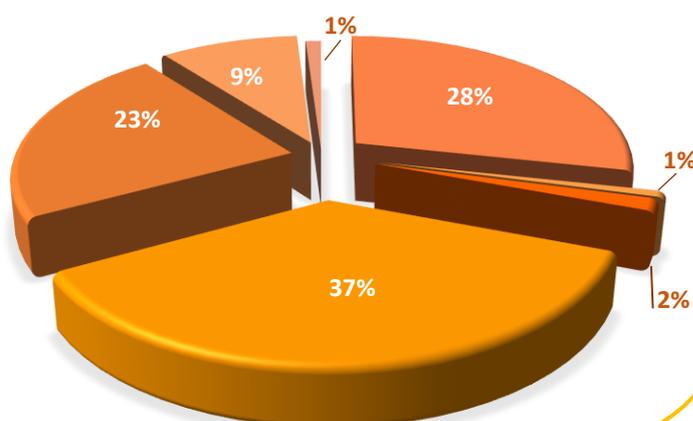
Dépenses de fonctionnement (147 490,91 €)

- Charges de personnel : 51 031,44 € (35%)
- Charges à caractère général : 45 118,40 € (31%)
- Autres charges de gestion : 32 426,99 € (22%)
- Charges financières : 6 603,21 € (4%)
- Ecritures d'ordres : 6 365,44 € (4%)
- Atténuation de produits : 5 945,43 € (4%)



Recettes de fonctionnement (347 787,68 €)

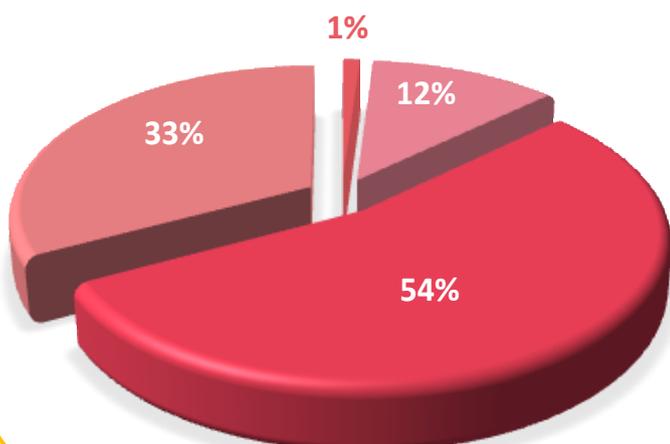
- Impôts et taxes : 126 498,06 € (37%)
- Excédent antérieur reporté : 98 936,82 € (28%)
- Dotations, subventions : 78 541,95 € (23%)
- Autres produits de gestion : 32 473,95 € (9%)
- Produits des services : 5 227,50 € (2%)
- Produits exceptionnels : 3 589,40 € (1%)
- Ecritures d'ordres : 2 520,00 € (1%)



BUDGET D'INVESTISSEMENT

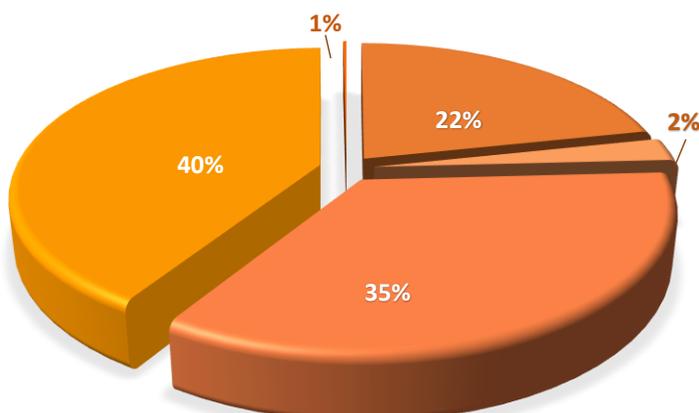
Dépenses d'Investissement (228 404,66 €)

- Immobilisations corporelles : 123 913,63 € (54%)
- Immobilisations en cours : 74 593,38 € (33%)
- Emprunts et dettes : 27 377,65 € (12%)
- Ecritures d'ordres : 2 520,00 € (1%)



Recettes d'Investissement (250 262,19 €)

- Subventions d'investissement : 102 207,24 € (40%)
- Dotations, fonds divers : 87 043,57 € (35%)
- Excédent antérieur reporté : 54 145,94 € (22%)
- Ecritures d'ordres : 6 365,44 € (2%)
- Emprunts et dettes : 500,00 € (1%)

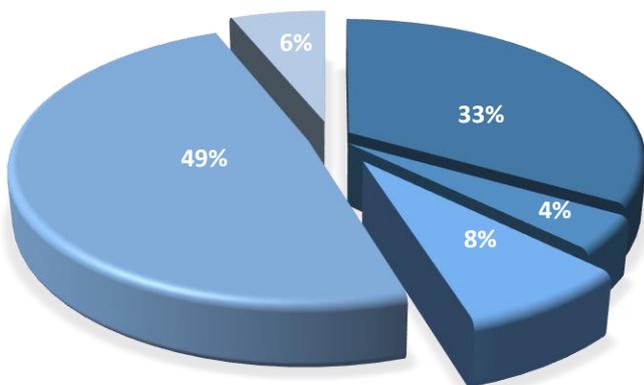


BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

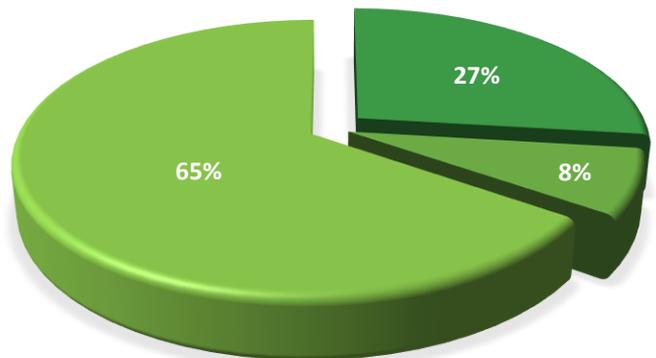
Dépenses de fonctionnement (29 161,35 €)

- Opérations d'ordres : 14 187,92 € (49%)
- Charges à caractère général : 9 699,96 € (33%)
- Atténuations de produits : 2 312,00 € (8%)
- Charges financières : 1 786,47 € (6%)
- Charges de personnel : 1 175,00 € (4%)



Recettes de fonctionnement (52 871,27 €)

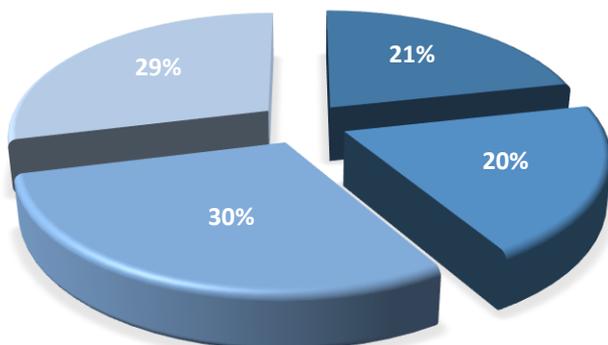
- Vente de produits : 34 539,61 € (65%)
- Excédent antérieur reporté : 14 241,95 € (27%)
- Opérations d'ordre : 4 089,71 € (8%)



BUDGET D'INVESTISSEMENT

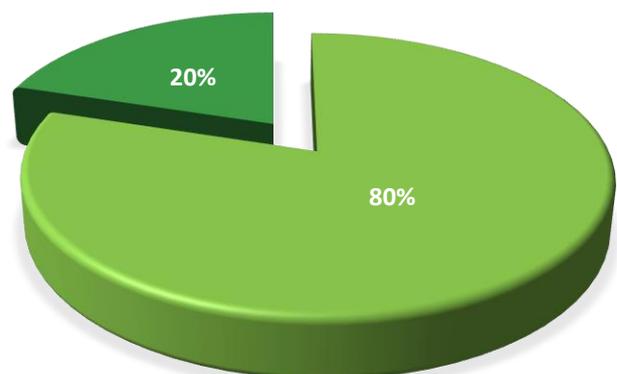
Dépenses d'Investissement (19 008,63 €)

- Immobilisations incorporelles : 5 626,17 € (30%)
- Immobilisations corporelles : 5 496,12 € (29%)
- Opérations d'ordres : 4 089,71 € (21%)
- Emprunts et dettes : 3 796,63 € (20%)



Recettes d'Investissement (70 380,79 €)

- Excédent d'investissement reporté : 56 192,87 € (80%)
- Opérations d'ordres : 14 187,92 € (20%)



DU MOUVEMENT AU SEIN DE NOS AGENTS COMMUNAUX

Benjamin SIGAUD, notre agent technique a poursuivi ses tâches saisonnières (fauchage de nos villages au printemps /été, déneigement pour assurer la sécurité et la mobilité en période hivernale). Cette année a été marquée par un gros travail sur les chemins avec l'épareuse ainsi que diverses interventions dans les bâtiments communaux.



L'année a vu le départ d'Aline TALLOBRE qui a assuré durant de nombreuses années l'entretien des locaux, le suivi des gîtes de Joncherette et la permanence de la bibliothèque. Nous la remercions pour son engagement au sein de notre collectivité et lui souhaitons bonne continuité dans ses nouvelles activités.



Pour pallier ce départ, Dominique VILLESECHE a pris le relais et assume les mêmes tâches. Elle a également été missionnée pour le recensement de la population.

Dans le domaine administratif, Elodie GERBIER a fait une pause dans sa vie professionnelle pour accueillir et guider dans ses premiers pas son petit Lucas venu apporter un beau soleil au foyer d'Elodie et Alexandre. Nous en sommes très heureux pour eux.

Pour remplacer Elodie dans cette lourde fonction de secrétaire de mairie, nous avons accueilli Lucie EYRAUD, jeune diplômée de Landos. Après une courte formation, elle a pris la relève. Soyons convaincu que cette immersion donnera à Lucie une belle expérience.



LES ELUS

Cette année, les élus ont tenu 9 conseils municipaux, se positionnant sur 40 délibérations et décidant sur des dizaines de questions diverses.

Les commissions municipales se sont réunies pour préparer divers dossiers :

- Steve CHAUMELIN en préparation des travaux de voirie.
- Michel LHERMET pour les questions liées à l'eau.
- Jean-Claude CHASSEFEYRE pour les bâtiments communaux.
- Sandra ROCHE en vue de la réception des jeunes, du repas et colis des aînés.
- Nadine VOLLE pour le dossier relatif à l'adressage.
- Eric AVIT pour un point sur les listes électorales.
- L'ensemble des élus dans le cadre de la Commission finances et des impôts locaux.

Outre ces actions locales, Rauret a été représenté à l'extérieur lors de réunions diverses :

- Le Maire au sein de la Communauté de communes (conseil, réunions du bureaux, réunions des vice-présidents, Sictom de Langogne, commissions environnement).
- Steve CHAUMELIN lors des conseils communautaires, et des commissions personnels, aménagement du territoire.
- Bernadette SABY à la commission service à la personne, aux diverses réunions du centre de soin de Costaros.
- Sandra ROCHE au conseil d'école à Landos.
- Michel LHERMET aux réunions du Syndicat des Eaux du Velay (SGEV) et à celles du syndicat Départemental d'Énergie (SDE).
- Nadine VOLLE aux réunions du SDE et aux réunions préparatoires au recensement.

POPULATION

L'INSEE a publié ses chiffres concernant la démographie indiquant la population retenue en 2019 (applicable à compter de 2022) et qui sert de base dans divers domaines.

L'attractivité de notre petite commune est bien réelle sans remettre en cause le bien vivre dans nos agréables villages.



La population de Rauret est de 194 habitants, soit 23 habitants de plus qu'en 2013.

L'évolution entre 2013 et 2019 est de 13,5 % soit un taux de variation annuel de 2,1 %.

UN CONSEILLER NUMERIQUE PRESENT SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES

Recruté par la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, Clément CHAZOT aide les personnes pour lesquelles le numérique n'est pas une évidence.

Ce dernier dispense des formations individuelles sur rendez-vous et propose des ateliers collectifs. Il assure également à partir de début 2022 des permanences au sein de plusieurs mairies de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles.

Ces formations gratuites et ouvertes à tous, couvrent de nombreux thèmes : prise en main d'un équipement informatique (tablette, smartphone, ordinateur), navigation sur Internet, création d'une adresse mail ...

De manière ludique et conviviale, Clément vous permettra d'appréhender sereinement et à votre rythme le numérique.

Il est possible de prendre rendez-vous avec le conseiller numérique au sein des espaces France Services de Cayres, Costaros et Landos ou bien par téléphone au **06 98 26 88 45**.



URBANISME

Lancé depuis plusieurs années, la procédure de la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été approuvée en séance communautaire du 4 février 2021. Ce PLUI, couvrant l'intégralité du territoire intercommunal, a vocation à **définir les zones constructibles, les zones agricoles et les zones naturelles**. Il remplace le Règlement National d'Urbanisme qui s'appliquait jusqu'alors pour Rauret.

Les cartes et les documents écrits sont disponibles à la consultation dans les locaux de la Communauté de Communes, sur rendez-vous. Vous pouvez également accéder aux zonages ainsi qu'à l'ensemble des pièces du PLUi sur le Géoportail de l'Urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.

Comme précédemment, et en fonction du type de projet, il faut **préalablement à tous travaux déposer une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis** (de construire, d'aménager...) **en mairie**.

Vous envisagez des travaux mais ne savez pas quel formulaire utiliser ? Voici quelques explications :

➤ Déclaration de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire. De manière générale, elle est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m².

Sont principalement concernés par cette déclaration les travaux suivants :

- Construction nouvelle : abri de jardin, garage...
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Changement de destination d'une construction
- Changement des portes, des fenêtres ou de la toiture
- Extension : surélévation, véranda, pièce complémentaire
- Création ou modification des ouvertures
- Ravalement de façade
- Clôture et mur

➤ Permis de construire (PC)

Le permis de construire concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Sont notamment concernés :



- Construction d'une maison individuelle
- Agrandissement d'une maison
- Construction nouvelle : abri de jardin, garage, cabane...
- Changement de destination
- Reconstruction à l'identique
- Piscine et abri de piscine.

NB : La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.

*Le montant de la taxe est calculé en fonction de la valeur forfaitaire selon la formule suivante :
(surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal ou intercommunal) + (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental)*

Simulateur de calcul disponible à l'adresse suivante :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

➤ Certificat d'urbanisme (CU)

Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation. Il en existe 2 types : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1^{er} donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2^{ème} vous renseigne sur la faisabilité d'un projet.

La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

➤ Permis de démolir (PD)

Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir **avant la démolition partielle ou totale d'une construction**. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

L'ensemble des Cerfa nécessaires aux diverses demandes est disponible sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

À CAYRES, COSTAROS, LANDOS, LES AGENTS FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLEMENT !

Les antennes France Services de Cayres, Costaros, Landos ont ouvert leurs portes au public depuis la mi-octobre. Ces nouveaux espaces, facilitent l'accès des citoyens aux services publics et un accompagnement au numérique.

Trois espaces ouverts à tous, sans rendez-vous, permettent aux habitants de la communauté de commune du Pays de Cayres Pradelles et des communes environnantes d'accéder aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, et la MSA.

Ouvert du lundi au vendredi, deux agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à des postes informatiques en libre-service.

C'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire.

Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Jours	Lieu	Horaires d'ouverture	
		Matin	Après-midi
Lundi	Costaros	8h – 12h	
Mardi	Landos	8h30 – 12h30	
Mercredi	Cayres	8h – 12h30	13h – 16h30
Jeudi	Landos		13h15 – 17h15
Vendredi	Costaros	8h – 12h	

Vous pouvez également nous joindre au **06.98.26.70.79** ou par courriel :

pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr



Site de Landos



Site de Costaros



Site de Cayres

GITES COMMUNAUX

Dans le cadre de l'amélioration d'accueil de nos gîtes communaux, Benjamin Sigaud, notre agent communal a réalisé un abri pour stocker le bois.

Après la construction d'une dalle, une fermeture sera réalisée.

Ces travaux se déroulent sous le regard de Jean Claude Chassefeyre, adjoint aux bâtiments et tourisme et de Steve Chaumelin, adjoint en charge du personnel.

Être attractifs pour accueillir des visiteurs, telle est notre volonté.



TRAVAUX D'HIVER



TRAVAUX

EPAREUSE

Steve Chaumelin, 1^{er} adjoint et Benjamin Sigaud, notre agent technique, ont réceptionné l'épareuse commandée par la municipalité.

Un équipement de 24 500 euros financé avec l'aide du département à hauteur de 9 800 euros. Équipement très utile pour nos routes et chemins communaux.



FERRET
Location niveleuse équipée guidage 2D 3D station totale
Terrassement - VRD



Anthony FERRET
Tél. 06 19 22 57 32

Rue Principale • 43490 COSTAROS • Tél : 04 71 57 16 28 • Mail : sarl.ferret@outlook.fr



CHACORNAC
TPAE

ZA DE VIALETES - 43510 CAYRES
06 76 12 89 38 - 06 70 46 48 31 - 04 71 57 31 35
www.chacornac.fr

ADRESSAGE



Depuis le début d'année, la municipalité avec la société Carto des Sucs travaille à la mise en place de l'adressage dans la commune.

Rappelons que l'adressage a pour but :

- En priorité, la mise en conformité avec les services du SDIS afin d'améliorer l'accès des secours grâce à une cartographie précise des voies nommées et numérotées.
- La fourniture au cadastre d'un plan pour la mise à jour des fichiers fonciers.
- La fourniture à l'IGN pour la mise à jour des fichiers destinés à la navigation GPS.
- La fourniture à la Poste d'un fichier avec adresses complètes.
- La fourniture à la mairie d'un plan informatisé SIG.

Nadine Volle, conseillère municipale en charge du dossier, a tenu quatre permanences pour recevoir nos concitoyens afin de les informer et les renseigner sur la mise en place de l'adressage de nos villages.

La dénomination des rues a été validée lors du Conseil Municipal du 17 novembre 2021. La mise en place sera effective durant le courant de l'année 2022.





ONE DAY
 CRÉATION DE SITE INTERNET
 CONCEPTION PUBLICITAIRE
www.one-day.fr
 TÉL. 04 90 95 07 11 OU 06 60 14 57 10



TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

Sur proposition de nos délégué(e)s au syndicat de l'énergie 43 (Nadine Volle et Michel Lhermet), quelques élus ont participé à une rencontre avec un agent du syndicat. A ces travaux, deux élus de St-Haon ont participé.

Cette réunion avait pour objectif de mieux connaître le fonctionnement du syndicat et des conditions d'accès à ses services.

Une présentation rapide a retracé l'histoire, présenté les divers domaines d'intervention et les modalités de fonctionnement.

L'adhésion au SIG était d'actualité. Ce service a pour première action de cartographier notre réseau d'éclairage public en recensant tous les points lumineux (lampes) et les commandes (coffret de déclenchement de l'éclairage).

Cet inventaire doit permettre d'analyser notre équipement et ainsi programmer des améliorations dans le but de réduire le coût engendré pour l'éclairage de nos villages.

D'autres points ont été abordés : contrat de maintenance et d'entretien de notre parc, les nouvelles technologies ; ou encore la possibilité d'adhérer à un groupement d'achat d'électricité.

Autant de sujets sur lesquels les élus vont réfléchir pour l'avenir.



SOURCE DE JONCHERE

Dans le cadre du dossier de DUP (Déclaration d'utilité publique) concernant la source du village de Jonchères, une réunion s'est déroulée le mardi 2 février.

Le maire et Michel Lhermet, adjoint, ont reçu l'hydrogéologue désigné, en présence des représentants de l'ARS, du conseil départemental, de la chambre d'agriculture et du bureau d'étude AB2R.

Puis, le comité de pilotage s'est tenu pour prendre connaissance du rapport rédigé par l'hydrogéologue désigné.

Ce dernier a dressé un état des lieux détaillé sur les caractéristiques géologiques du secteur, les incidences de ces caractéristiques sur la source et sur des mesures diverses sur la source proprement dite.



Il a ensuite fait part de ses préconisations pour assurer la pérennité quantitative et qualitative de la source : travaux de protection dans le périmètre immédiat, règles de conduite à observer dans un périmètre rapproché.

A l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 juillet au 6 août 2021, l'arrête préfectoral a été promulgué le 21 octobre 2021.

La réalisation de ces travaux débutera en 2022.





monchamp nicolas
placoplatre isolation peinture
revêtement de sol et murs

neuf et renovation

devis gratuit
43340 LANDOS

0674143351



BONNIDAT
FABRICANT - INSTALLATEUR

OSSATURE BOIS / CHARPENTE
COUVERTURE / ZINGUERIE / GOUTTIÈRES ALUMINIUM
MENUISERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
BOIS / ALU ET MIXTE BOIS-ALU
STORES / BANNES TERRASSE
PORTAILS ET VOLETS ALU
ESCALIERS / CUISINES / AGENCEMENT
VÉRANDAS / PERGOLAS
PERGOLA BIO-CLIMATIQUE

ENTREPRISE QUALIFIÉE
RGE
QUALIBAT

Crédit et Impression IB&S

TELEPHONIE

En début d'année, le maire et ses adjoints Michel Lhermet et Jean Claude Chassefeyre ont rencontré Davy Troclet responsable du dossier téléphonie au département de Haute-Loire.

Cette rencontre faisait suite à l'arrêté ministériel paru en décembre 2020 sur le développement et l'amélioration du réseau de téléphonie mobile.

La commune de Rauret a été retenue avec 8 autres communes du département pour être dotée d'une antenne relais dont le but est d'améliorer les conditions de couverture des réseaux.

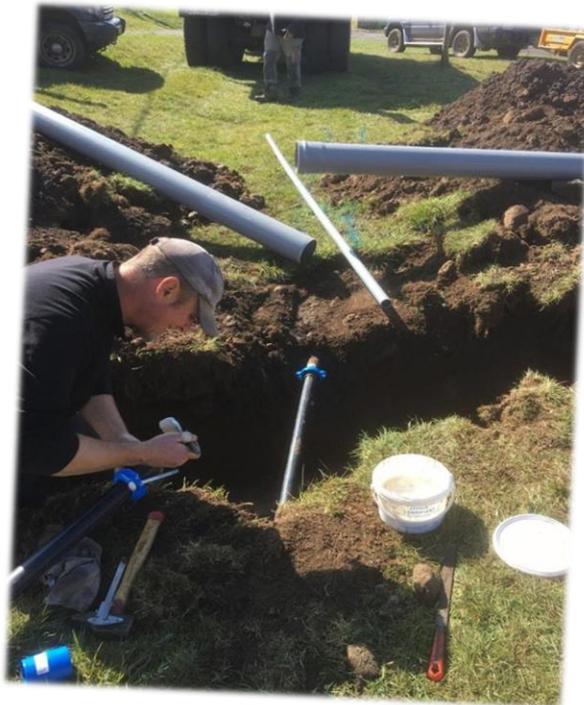
Le projet a pour caractéristiques de : proposer la 4G chez tous les opérateurs (Orange, Free, Sfr, Bouygues), de couvrir obligatoirement Jonchères (pour des raisons de sécurité près des gorges de l'Allier) et Joncherette.

Dans le cadre de ce projet, la cellule départementale consacrée au développement de la téléphonie mobile s'est réunie en mairie sous la présidence de Madame la sous-préfète de Brioude et en présence des services préfectoraux, de la DDT, du conseil départemental et de l'opérateur FREE (en charge de la construction). Gérard Gayaud, maire et Steve Chaumelin, premier adjoint représentaient la commune.

Un point a été fait sur l'avancement du dossier, le rappel des objectifs. La délégation s'est ensuite rendue sur le site afin d'appréhender l'impact environnemental.



EAUX PLUVIALES



Amélioration de l'exutoire des eaux pluviales du bourg de Rauret.
Travaux réalisés par l'entreprise Massebeuf sous l'œil attentif de Michel Lhermet, adjoint.

PRESBYTERE

2021 a vu la fin des travaux de l'ancien presbytère et l'installation de nouveaux habitants.

Ce projet, initié par la précédente municipalité, a reçu l'aide financière de l'État, la Région et l'Europe.



THIERRY & GAUTIER MAGAUD
ARCHITECTES

AGENCE: 2 Allée beausoleil / 43500 Craponne sur Arzon
TEL : 0471033780

MAIL : contact@magaud-archi.fr
SIRET : 33105206800029

THIERRY : 0674538559 / Ordre n° 029177
GAUTIER : 0619410680 / Ordre n° 081087

TRAVAUX

MUR CIMETIERE



AVANT



APRÈS

Reprise d'une partie du mur du cimetière.
Opération réalisée sous la responsabilité de Jean-Claude Chassefeyre, adjoint.

MUR ARQUEJOLS

Les travaux de reconstruction d'un mur de soutènement à Arquejols ont été réalisés.

Ce mur en pierres s'était écroulé et la pérennité de la voie de circulation devenait précaire.

Ces travaux permettent la sécurisation du lieu et contribuent à la préservation d'un patrimoine communal.

L'entreprise Savel a réalisé cet ouvrage qui a bénéficié de l'aide de la région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif Bonus relance.



AVANT



APRÈS

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
PIERRES • RÉNOVATION • CONSTRUCTION NEUVE • BÉTON ARMÉ



S.A.S. SAVEL
Maçonnerie

Les Cayres
43510 CAYRES
e-mail : savelsas.19@gmail.com

Tél. 04 71 57 33 96 - 06 13 29 14 18

REMISE EN ETAT CHEMINS DE TERRE



Remise en état
des chemins de Servières,
des Barges, de Serre et des
Fauges.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Massebeuf.

REMISE EN ETAT CHEMIN GOUDRON

Remise en état des chemins des Fauges, de
Servieres.
Des reprises de fossés ont été réalisées.

Nous avons profité de la présence des entreprises pour
quelques réparations de chaussée.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Colas et
Masseboeuf.

Ces travaux bénéficient de subventions de l'état et du
département



COLAS
WE OPEN THE WAY

Établissement du Puy en Velay
Le Collet
43000 POLIGNAC
04 71 02 00 68 contact.43@colas.com

Roland MASSEBOEUF
Travaux Publics

DÉMOLITION
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
ENROCHEMENT
VENTE DE TERRE VÉGÉTALE

Jagonzac - 43340 SAINT-HAON - Tél. 04 71 08 26 53 - Port. : 06 82 25 33 86

MANIFESTATIONS

POUR NOS AINÉS



Dimanche 24 octobre, après une année blanche due à la situation sanitaire, le repas à l'attention de nos aînés a pu se dérouler. C'est au restaurant du Foirail à Saint-Haon que nous nous sommes retrouvés en présence des élus, des agents communaux et du père Petiot.

Le plaisir de se rencontrer à nouveau, d'échanger, et de partager un moment de convivialité a été apprécié par tous. Il était important de renouer avec ce rendez-vous annuel même si les conditions sanitaires ont pu freiner quelques personnes.

Gageons que 2022 sera plus propice à cet événement et que le nombre de convives sera plus important.

Pour ceux, âgés de plus de 70 ans, et qui n'ont pu être des nôtres, la commission service à la population a proposé un colis distribué par les élus un peu avant Noël.

Nos concitoyens qui résident en maison de retraite ont reçu un colis adapté.

Merci à Sandra Roche, conseillère municipale en charge de cette délégation et aux élus pour leur participation.



RECOMPENSE JEUNES

En ce début d'année scolaire, Gérard Gayaud, Maire, et le Conseil Municipal, ont organisé une cérémonie pour honorer les jeunes diplômés de l'année scolaire passée. Les récompenses sont destinées aux jeunes entrant en 6ème et aux diplômés de l'Éducation Nationale jusqu'à la licence.

Monsieur le Maire, en leur remettant une carte-cadeau, a eu un mot pour chacune et chacun des lauréats :

- Juppeline Gimenez de Joncherette : Passage en 6ème.
- Alexandre Rieu de Freycenet : Passage en 6ème.
- Jeason Chaumelin de Freycenet : Obtention du Diplôme National du Brevet.
- Marie Armand de Rauret-Bas : Obtention du Diplôme National du Brevet.
- Kylian Covin de La Pinède : Obtention du Baccalauréat.
- Chaumelin Charlène : Obtention de la Licence.

Monsieur le maire a ensuite souligné le rôle essentiel des parents pour garantir le succès de leurs enfants. Ils étaient fiers de ces derniers qui ont franchi une étape importante dans leur cursus scolaire et dans leur vie.

Le pot de l'amitié, accompagné de pâtisseries a clôturé la cérémonie.



MANIFESTATIONS

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

C'est une cérémonie rare qui s'est déroulée dans les locaux de l'hôtel de ville.

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits du message du maire à l'adresse de Léo et Alice, les enfants de Sandra Roche et Rémy Dupret :

“Le parrainage républicain ou civil est une cérémonie symbolique destinée à faire entrer un individu dans la communauté républicaine.



Elle tire historiquement son origine d'un usage révolutionnaire consistant pour les parents à désigner un parrain et une marraine et à inscrire l'enfant dans une démarche de transmission et de défense des valeurs républicaines.

Pour chacun d'entre nous rassemblé ici, en cette maison commune, il s'agit d'un jour de fête et vous avez choisi le parrainage républicain pour célébrer l'événement. Je suis convaincu que ce choix riche de sens a été longuement réfléchi.

Pour nous aujourd'hui, il s'agit bien de faire entrer Léo et Alice dans la communauté de la République, au nom des valeurs universelles de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, des Droits de l'Homme.

Acte avant tout humaniste, le parrainage républicain est l'engagement moral de la marraine et du parrain d'apporter aide et réconfort à l'enfant. Un engagement d'autant plus fort qu'il ne comporte aucune obligation légale.

Une Liberté qui n'a de limites que celles des autres. Une Fraternité qui est tout simplement l'expression républicaine du vouloir vivre en commun fondée sur des valeurs humanistes et universelles.

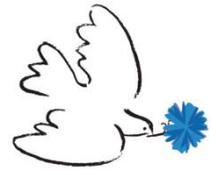
Dans ce cadre, je sais que vous serez, Léo et Alice, de nouveaux maillons de la chaîne d'union des hommes et des femmes qui veulent un monde meilleur, un monde plus juste et plus ouvert.



Si la République se construit sans cesse, nul doute que vous serez, Léo et Alice, des artisans de cette belle et noble construction et que, dans ce cadre, votre famille et vos proches seront là pour vous soutenir, vous orienter et vous guider.

Pour vous marraines et parrains sachez que vous bénéficiez d'une grande confiance de la part de Sandra et Rémy et qu'ils comptent sur vous.”

COMMEMORATIONS



Au cours de cette année, Rauret a rendu hommage à ses enfants qui ont donné leurs vies pour protéger notre pays et nous permettre de vivre libre aujourd'hui.



La cérémonie du 8 mai s'est encore déroulée en mode confinement mais l'émotion était bien présente. En présence de monsieur Bruchet, porte-drapeau, le Maire, accompagné des élus, a lu le message de la ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants et a déposé une gerbe au monument aux morts.

Une minute de silence a été observée avant la séparation.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en deux temps.

En début de matinée, un dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts de Rauret par le maire accompagné d'un jeune rauretois en présence d'élus, d'habitants et de Monsieur Bruchet représentant les anciens combattants.

Ensuite, c'est à Saint Arcons-de-Barges qu'a eu lieu la cérémonie commune à Barges, Landos, Rauret, Saint Arcons-de-Barges et Saint Haon. En présence de Laurent Duplomb (sénateur), Laetitia Hilaire (conseillère régionale) et Marie-Laure Mugnier (conseillère départementale), porte-drapeaux, pompiers, ...

La messe a précédé le dépôt de gerbes. La partie musicale était assurée par la fanfare l'Intrépide et la Mi-Brivois.

Honneur à ceux qui ont donné de leur vie pour nous assurer la paix.

Souhaitons pouvoir associer la population pour le prochain rassemblement.



MANIFESTATIONS

REPAS VILLAGE DE FREYCENET

Comme le veut la tradition, en cette mi-juillet, les habitants permanents et saisonniers de Freycenet se sont réunis au cours d'une journée festive.

De bonne heure, Yannick Chaumelin a allumé la rôtissoire, le four à pain afin de concocter un super repas.

Pierre, Serge, Daniel, Antoine, Gérard, Mauricio et quelques autres ont monté le barnum, installé chaises et tables afin d'accueillir ceux qui attendaient avec impatience ce temps de partage, d'amitié et de convivialité.

Un apéritif (avec modération) était l'entrée en matière, suivi du repas composé d'une salade de lentilles, de gigot d'agneau et longes de porc accompagnés de pommes de terre, tomates et champignons à la crème (le tout cuit à la rôtissoire).

Fromages et faisselles proposés par Sandra du GAEC des gorges de l'allier. Pour poursuivre, crèmes au chocolat confectionnées par Sandra et Christiane.

Et pour finir par un feu d'artifice de douceurs avec la désormais traditionnelle omelette norvégienne d'Antoine. Pour digérer, quelques parties de pétanque animées. Pour bien terminer la journée, quelques irréductibles ont partagé la soirée avant de procéder au démontage des installations.

Merci à Yannick et Laetitia pour être à l'initiative de cette belle journée et à celles et ceux qui ont permis le succès du cru 2021.

Rendez-vous en 2022 et sans masque pour retrouver embrassades et proximité.



REPAS DE JONCHERETTES

À Joncherette le 31 juillet à 7h00 précise on allume le four, il faut chauffer pour la cuisson du pain, Jean-Claude Chassefeyre et Daniel Agnely sont sur pied, tourtes mais aussi de grandes plaques de pizzas attendent, qui seront bien appréciées pour accompagner l'apéritif de midi et de ce soir.

Il fait une température agréable et quelques uns attendent la fin de la cuisson avec un verre à la main. Près du four il fait chaud !!!



Le soir, c'est plus une température de fin octobre que de fin juillet mais la marquise a fait oublier ce mauvais temps, les conversations allant bon train.

Marie-Thé Chassefeyre, la présidente, remercie d'abord celles et ceux qui l'ont aidée, puis tous les participants en ayant une pensée pour les personnes qui sont en EHPAD. Bien évidemment certains ne peuvent pas participer mais le principal est de maintenir la tradition. Joncherette dispose d'un four bien rénové il faut l'utiliser. Elle précise que l'association privilégie, pour chaque manifestation, les producteurs et les commerces de proximité. Les associations sont là pour faire vivre et dynamiser nos lieux de vie.

On applaudit Daniel pour ses grandes pizzas, Roger Ruel qui nous régale avec le jambon d'Aoste et son jus de pomme et bien évidemment Jean-Claude qui reprend chaque année du service pour chauffer le four et surveiller toutes les cuissons.



Tout le monde s'installe pour déguster toutes ces préparations.

C'est avec la musique et dans une ambiance très joyeuse et conviviale que se termine cette belle journée.

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES



À l'approche des fêtes de fin d'année, le Comité des fêtes de Rauret a convié les enfants de la commune pour un goûter préparatoire à Noël.

La salle des fêtes a accueilli une dizaine d'enfants en présence de plusieurs membres du comité, de parents et grands-parents.

Tout au long de l'après-midi, découpage, peinture, collage ont conduit à confectionner un calendrier de l'Avent. Désormais, il n'y aura plus qu'à compter les jours en récupérant papillotes ou pâtes de fruits.

Crêpes et boissons confectionnées par le comité des fêtes ont agrémenté ce temps de rencontre et de convivialité inter-génération.

Merci à Yannick Chaumelin et à son équipe de se mobiliser au service de notre commune.

Le week-end du 15 août aurait dû être le temps des retrouvailles, de la joie, du partage et d'un bonheur simple.

La situation sanitaire et les contraintes imposées aux organisateurs ne l'ont pas rendu possible. Le comité des fêtes a dû se résoudre, bien à contrecœur, à annuler bons nombres de manifestations : les animations musicales, le repas, le concours de pétanque et les apéritifs conviviaux.

Afin de marquer ce temps festif, les membres du comité ont permis aux tireurs de s'exercer au Ball-trap sur les deux jours.

Au final, une fête à minima mais rendue possible par l'engagement de nos associations, et des bénévoles. Merci à eux de leur attachement à notre commune.



Tous nous donnent rendez-vous en 2022 pour une vogue plus dense, plus conviviale, plus libre pour des retrouvailles si attendues.

RAURET 2000

Vous trouverez ci-dessous le communiqué adressé par l'association Rauret 2000 qui cesse ses activités. Nous espérons tous que cette mise en sommeil ne sera que provisoire et que les conditions pour un nouveau départ seront réunies dans un proche avenir.

Nous tenons à remercier Madame Bonnefoy pour avoir porté avec dévouement et engagement cette association qui a permis à nos aînés de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens amicaux.

Ci-dessous, le texte transmis que nous reproduisons dans son intégralité :

“ L'Association "Rauret 2000" va cesser ses activités.

Depuis de longues années un groupe de "mordus de la belote" avait l'habitude de se réunir dans la salle des fêtes pour se consacrer à leur plaisir favori et surtout de se rencontrer pour fêter les fins d'après-midi autour d'un gâteau, d'une brioche, de friandises et de boissons froides ou chaudes selon la saison.

Depuis l'arrivée de la pandémie les rencontres sont devenues rares pour protéger les uns et autres. Il y eut bien des retrouvailles sporadiques aux domiciles des membres mais il a fallu se rendre à l'évidence : la situation n'était guère autorisée pour continuer.

De ce fait la présidente Marinette Bonnefoy a décidé de démissionner avec l'accord de chacun et les démarches sont faites auprès de la mairie et de la préfecture. Elle remercie tous ceux qui ont participé à cette belle aventure.

L'ambiance amicale qui régnait au sein de ce groupe a été fortement atteinte par l'empêchement de certains membres.

Le récent décès de Milou Bonnefoy a fortement secoué les membres très liés. A ce jour il en reste 4 plus ou moins disponibles.

Une page est donc tournée, mais, après la fin du covid 19 on pourra espérer. ”



ASSOCIATIONS

TOURISME EN PAYS DE CAYRES PRADELLES

Profitant d'un redoux, l'association Tourisme en pays de Cayres Pradelles a organisé, en début d'année, une sortie en raquettes sur le chemin de Stevenson. Merci à cette association qui, malgré les conditions actuelles, propose des animations à la découverte de nos beaux paysages

La randonnée est une des plus grosses activités de TPCP avec plus de 40 adhérents, plus de 50 sorties en 2021, malgré le confinement, à la 1/2 journée, journée mais aussi séjour.

Démarrage de la saison le mercredi 6 janvier, autour de Joncherette, 10km 920-1050m. En raquettes la neige porte bien, température un peu fraîche mais dégustation de la galette à l'arrivée.

Belles randonnées en Drôme Provençale pays des lavandes



Mercredi 13 octobre, un petit groupe de randonneurs part changer d'air dont 4 raurétois, direction Aubenas avec un petit vent du nord, traversée du Rhône, et ça roule jusqu'à la Bégude de Mazenc. Il est midi et on allège les sacs à dos en commençant par le casse-croûte. Dans le parc du château un peu à l'abri du vent, car même si ici ce n'est qu'à 260m d'altitude le vent souffle aussi.

Un peu à l'écart du chemin se situe une belle propriété, 2 vont s'approcher pour constater que c'est une fabrique d'huiles essentielles de lavande et lavandin. La curiosité fait que la visite a pu avoir lieu dans un décor champêtre. Un petit tour dans la boutique et chacun se laisse tenter.

Après cette belle randonnée de plus de 13km à travers des villages de caractère, les randonneurs vont rejoindre la Maison du Gué de Poët-Laval qui les attend. Bonne odeur de lavande dans les véhicules. Rendez-vous à 19h30 autour de l'apéritif et c'est un grand plat de lasagne en train de cuire dans le four qui va régaler nos papilles. Marie-Thé propose le programme de jeudi, qui est approuvé, et souhaite bonne nuit à tous.

Devant le château de Saint-André c'est la forêt de Saoû, le synclinal perché des Trois Becs et la montagne de Couspeau que l'on aperçoit, et arrivée à Bourdeaux. Ceux qui ont encore un peu d'énergie vont visiter le vieux village et ensuite direction Dieulefit.

Ce Soir Françoise fête son anniversaire, Jacqueline et Philippe remercient TPCP de les accepter à ce séjour, donc apéritif et petits chocolats sont ajoutés au menu. On ne va même pas perdre 500g ! Après quelques consignes pour demain matin chacun va étirer ses gambettes.



Château de St-André au-dessus de Bourdeaux

Vendredi après petit-déjeuner et bouclage des valises la troupe arpente les ruelles de Poët-Laval, et son centre historique. Le village est bien exposé mais ça grimpe encore !... Puis un parcours sympa en partant de là en direction de Dieulefit. La température est montée et un sentier agréable amène à un bel espace de pique-nique. La plupart des tables sont libres et donc un peu de confort convient à tous. Ombre ou soleil au choix. Ensuite changement de trajet par le sentier de «La Dame Blanche» relief très particulier dans ce secteur. Avec une descente assez vertigineuse, on se cramponne.

Tourisme en Pays de Cayres-Pradelles a organisé aussi le concours des maisons et villages fleuris où Rauret était bien représenté avec 5 participants et le village de Joncherette.



LE FOUR DE MON VILLAGE

Le soir du 14 août, l'association "le four de mon village" a proposé, à la salle de Joncherette, un récital de harpe avec Anthony Castin. Soirée de grande qualité dans la salle culturelle..



ASSOCIATIONS



■ ADMR

L'ADMR regroupant désormais Pradelles et Saint Haon vous permet de mieux vivre chez vous et de vous simplifier la vie grâce à ses services au domicile.

Maintien à domicile : vous souhaitez rester le plus longtemps possible chez vous, l'ADMR apporte l'assistance adaptée : entretien du logement, du linge, préparation des repas, téléassistance, aide aux courses, aux gestes essentiels de la vie...

Possibilités d'aides financières par le conseil départemental (APA, PCH,.....) les caisses de retraite, les mutuelles,

Ménage et repassage : vous avez besoin d'un peu d'aide pour entretenir votre maison ? A tout âge et dans n'importe quelles situations, nous pouvons vous apporter de l'aide à vous séniors, aux jeunes actifs, à toutes les familles...

Soutien aux familles, gardes d'enfants à domicile : passage difficile dans la vie, maladie, accident, ou bien l'arrivée d'un enfant, une grossesse... nous pourrons vous apporter de l'aide...

Dans toutes ces situations, vous pourrez bénéficier d'une réduction ou bien un crédit d'impôt de 50%.

Pour réaliser tous ces services et vous apporter l'aide nécessaire, nous mettons à votre disposition des salariés compétents, encadrés par des personnes bénévoles. Nous assurons nos prestations dans le respect des protocoles sanitaires et de la sécurité des personnes.

Une période peu ordinaire pour l'ensemble des membres de l'Association et salariés.

Cette année encore les services d'aide à domicile ont dû s'adapter aux conditions particulièrement dures de la crise COVID-19. Les bénévoles se sont mobilisés pour y faire face et ont pu compter sur tout le professionnalisme et le dévouement du personnel d'intervention.

La solidarité, la prudence et le courage ont été nécessaires et nous ont permis de traverser ensemble les moments difficiles.



ADMR de Pradelles
Rue du jeu de paume 43 340 PRADELLES
Téléphone : 04 71 00 88 02
Mail : info.pradelles@fede43.admr.org
www.fede43.admr.org



Bay

Pompes Funèbres
Chambre funéraire
Monuments funéraires

Toutes communes
Transport
et réception de corps
Organisation
d'obsèques

NOUVEAU
2 adresses :

- LE PUY Taulhac
- COSTAROS




ZA Taulhac - 16, rue Jean-Brenas - LE PUY-EN-VELAY
Parking du cimetière 43490 COSTAROS
04 71 03 90 12 - www.chambrefunerairebay.com

Gedimat
Bonnefoy Pascal

Matériaux
Bricolage
Carrelage



07470 COUCOURON 43490 COSTAROS
☎ 04.66.46.10.12 ☎ 04.84.88.99.85
48300 LANGOGNE 48600 GRANDRIEU 48800 VILLEFORT
☎ 04.66.69.09.82 ☎ 04.66.46.50.60 ☎ 04.66.69.77.40

Menuiserie-Scierie-Charpente-Ossature bois
Agencement intérieur
Toutes fabrications sur mesure
CHARPENTE REYMOND



charpentereymond@gmail.com
Anglard 43580 Alleyras
Tél : 04 71 57 58 23-06 75 12 96 97

Boulangerie **Pâtisserie**



Le fournil costarois
Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur.
Ouvert du jeudi au mardi de 6h00 à 19h45
Fermé le mercredi

04-71-57-16-96 RN 88 43490 Costaros

GA
GARAGE DU VAL D'ANCE
Ets Pignol
SARL



Christophe Pignol
48600 Chambon le Château
04 66 69 61 02
cpignol@orange.fr

Vente de véhicules neuf et occasions - Mécanique - Carrosserie
Livraison carburants - Dépannage 24/24 - Station service 24H/24

Depuis **1974**

ENTREPRISE
MICHEL

PLACOPLATRE • ISOLATION
PLATRIERIE • PEINTURE
DÉCORATION



RGE
QUALIBAT

Rue des Quairais
43490 COSTAROS **04 71 57 81 37**
frederic.michel5@wanadoo.fr

SARL CHAUVET ELECTRICITE

Electricité générale - Antenne
Chauffage électrique
Pompe à chaleur
Eclairage public



Le bourg 43490 COSTAROS
Tel : 06 84 63 00 32 / 04 71 08 24 47

RENSEIGNEMENTS UTILES

Secrétariat de mairie

04 71 08 24 51

Mardi : 14h – 16h30
Vendredi : 14h – 16h30

mairie@rauret.fr

Bibliothèque

Mercredi : 14h – 15h30

Mairie.rauret@orange.fr



SUIVEZ-NOUS SUR :

www.rauret.fr

[https:// www.facebook.com/Rauret-et-ses-villages -105605818035792](https://www.facebook.com/Rauret-et-ses-villages-105605818035792)



MEDECINS DE GARDE

LANDOS - Dr Drici-Tani : 04.71.08.21.41
CAYRES - Dr Vasilache : 04.71.57.30.59
COSTAROS - Dr Razafindrabe : 04.71.57.18.74

INFIRMIERES

SCM de Landos : 04.71.08.26.65
Centre de soins de Costaros : 04.71.57.18.73
Cabinet de Cayres : 04.71.57.33.60

PHARMACIES

LANDOS - Bardot : 04.71.08.20.20
COSTAROS - Poirier : 04.71.57.16.48
PRADELLES - De la Verdette : 04.71.00.80.03

DENTISTES

LANDOS - Dr Cortes : 04.71.08.21.51
COSTAROS - Dr Damge : 04.71.07.98.63

ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} NENNI – Bains / Landos : 04 71 07 41 86

SAGE FEMME

M^{me} NICOLAS - Costaros : 07 84 97 59 91

LOCATION DE GITES

Joncherette (4 et 8 places) : 04 44 43 93 12
jerreserve@gites-de-france-haute-loire.fr

OFFICE DE TOURISME

Pradelles : 04.71.00.87.46

GENDARMERIE NATIONALE :
Costaros : 04.71.57.16.01 ou 17

POMPIERS : 18

SAMU : 112

